

Tutorats et Projets multidisciplinaires 2020/2021



DIGITAL SYSTEMS
FOR HUMANS
GRADUATE SCHOOL AND RESEARCH



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

univ-cotedazur.fr/ds4h

Les tutorats et projets multidisciplinaires de Digital Systems for Humans Graduate school offrent aux étudiants une formation à la recherche pendant un semestre.

- C'est vous qui décidez, semestre après semestre, quel projet vous souhaitez mener. Vous êtes libres d'essayer, de vous tromper et de décider d'essayer autre chose !
- Les tutorats et projets multidisciplinaires DS4H se déroulent en général le vendredi sauf exception. Vous devez vérifier la compatibilité du projet auquel vous candidatez avec votre emploi du temps.
- Chaque tutorat et projet multidisciplinaire correspond à 6 ECTS.

TUTORATS

- Vous rejoignez une équipe de laboratoire associée à l'EUR DS4H et travaillez sur un sujet de recherche sous la supervision, et avec le soutien, d'un tuteur.
- Les tutorats sont accessibles aux étudiants de M1 et de M2.
- Les étudiants en thèse sont encouragés à superviser les étudiants en tutorat.
- Si vous le souhaitez et si votre tuteur vous y encourage, vous pouvez candidater une deuxième fois sur le même tutorat pour le poursuivre pendant un semestre supplémentaire.
- Un tutorat correspond à un minimum de 91 heures par semestre (un jour par semaine + une semaine d'immersion).

Vos contacts

Pour les questions pédagogiques :

✉ anne-laure.simonelli@univ-cotedazur.fr

PROJETS MULTIDISCIPLINAIRES

- Vous rejoignez une équipe composée d'étudiants de disciplines différentes pour travailler sur une problématique commune.
- Les projets multidisciplinaires vous permettent de développer des compétences transférables en gestion de projet, communication, coopération entre pairs et travail d'équipe, planification, leadership...
- Ces projets sont ouverts aux étudiants de M1, M2 et aux doctorants.
- DS4H offre trois types de projets multidisciplinaires : Recherche, Humanités Industrielles Créatives et INVENT@UCA.

Pour les questions administratives :

✉ virginie.valot@univ-cotedazur.fr

Un tutorat / un projet multidisciplinaire
se déroule en

5 étapes

- 1 Choix et validation du projet **p. 4**
- 2 Cadrage et démarrage du projet **p. 5**
- 3 Réunion de suivi **p. 6**
- 4 Session de réflexion **p. 7**
- 5 Évaluation **p. 8**

Attention !

Chaque étape fait l'objet d'un ou plusieurs livrables, tâches à accomplir et/ou validation requis avant de passer à l'étape suivante du projet.

1

Choix et validation du projet

- En début de semestre, l'étudiant.e choisit un sujet de tutorat ou de projet multidisciplinaire sur la plate-forme <http://erebe-vm6.i3s.unice.fr:8080/ds4h-projects/>
- L'étudiant.e peut sélectionner jusqu'à trois projets (tous tutorats et projets multidisciplinaires confondus) à classer par ordre de préférence. Il.Elle sera affecté.e, dans la mesure du possible, à son premier choix de projet en fonction de l'adéquation de sa candidature avec le projet et de la capacité du projet.
- L'étudiant.e prend contact avec l'encadrant.e correspondant au sujet de son intérêt pour fixer une rencontre. Celle-ci permet à l'étudiant.e d'appréhender concrètement la thématique du projet et à l'encadrant.e d'évaluer la motivation et les compétences de l'étudiant.e pour son sujet.
- A l'issue de cette première rencontre étudiant.e / encadrant.e, l'encadrant.e valide ou non la candidature.
- Le.La responsable de formation valide ou non la candidature de l'étudiant.e et souligne des exigences le cas échéant.

Attention !

La candidature à un projet multidisciplinaire ne pourra être reçue que si un.e étudiant.e au moins s'est porté.e candidat.e pour chacune des disciplines requises pour le projet.

**→ Le projet a été validé ?
Passez à l'étape 2 !**

2

Cadrage et démarrage du projet

Des documents indispensables doivent impérativement être fournis avant le démarrage du tutorat ou du projet multidisciplinaire.

Projet	Documents à fournir	Document fourni par	Document à envoyer à
Tutorat	Attestation de droits de l'Assurance Maladie	Etudiant.e	Virginie Valot
Tutorat	Attestation d'assurance Responsabilité Civile	Etudiant.e	Virginie Valot
Tutorat et Projet multidisciplinaire	<p>Calendrier pour le semestre précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le jour de la semaine dédié au travail de projet (en laboratoire pour le tutorat) sur une période d'un minimum de 8 semaines (généralement le vendredi, jour qui est normalement laissé libre par les responsables de formation). Les dates choisies pour la semaine d'immersion projet (c'est-à-dire 5 jours complets à travailler sur le projet (en laboratoire pour le tutorat) pendant lesquels l'encadrant.e se montrera le.la plus disponible possible pour l'étudiant.e). Ne pas hésiter à solliciter le.la responsable de formation afin de définir cette semaine d'immersion. La date du premier jour travaillé et du dernier jour travaillé 	Etudiant.e et encadrant.e	Virginie Valot et Anne-Laure Simonelli
Tutorat et Projet multidisciplinaire	<p>Plan de route</p> <p>Cette page synthétique contient les grandes lignes du plan de route du projet de tutorat / du projet multidisciplinaire, les objectifs et deadlines, ainsi que les noms du ou des encadrant.e.s.</p>	Etudiant.e et encadrant.e	Anne-Laure Simonelli et responsable de la formation

Attention !

Sans ces documents, le projet ne peut pas débuter !
 Étudiants : utilisez votre adresse mail @etu.univ-cotedazur.fr

→ Tous les documents requis ont été fournis ?
Passez à l'étape 3 !

3

Réunion de suivi

- Une réunion de suivi est organisée par le.s encadrant.e.s et le.s étudiant.e.s après cinq à sept journées de travail sur le projet.
- La date de la réunion est communiquée à Anne-Laure Simonelli, qui pourra éventuellement y participer.
- Cette réunion rassemble tous les étudiant.e.s et encadrant.e.s. impliqué.e.s dans le projet.
- Au cours de cette réunion, un compte-rendu sommaire est rédigé par l'étudiant.e avec le soutien de l'encadrant.e. Ce compte-rendu contient :
 - un état de l'art succinct du sujet de recherche,
 - le détail de ce que l'étudiant.e a déjà effectué et ce qu'il lui reste à faire,
 - les dates limites du projet,
 - les éventuels problèmes rencontrés pour que des solutions puissent être proposées et mises en place le cas échéant.

Attention !

Le compte-rendu est revu par l'encadrant.e, puis envoyé au responsable de formation ainsi qu'à Anne-Laure Simonelli, au plus tard une semaine après la réunion de suivi.

**→ Le compte-rendu de suivi est envoyé ?
Passez à l'étape 4 !**

4

Session de réflexion

- **Vers la fin du projet, une réunion de tous les étudiant.e.s impliqué.e.s dans les projets tutorés et les projets multidisciplinaires est organisée et animée par Anne-Laure Simonelli.**
- **Objectifs :**
 - **Partager les retours d'expériences,**
 - **Favoriser les échanges entre étudiant.e.s,**
 - **Mettre en évidence les compétences acquises et les apprentissages.**

**→ Vous avez participé à la session de réflexion ?
Passez à l'étape 5 !**

5 Évaluation

- **Les tutorats et projets multidisciplinaires sont évalués en 3 volets (détails pages suivantes) :**
 - **Rapport écrit (35 % de la note finale)**
 - **Soutenance orale (35 % de la note finale)**
 - **Note encadrant.e (30 % de la note finale)**
- **Une séance de répétition de la soutenance orale est prévue (habituellement une semaine avant la date de soutenance) pour permettre aux étudiant.e.s de s'entraîner à la prise de parole en public et d'améliorer la présentation de leurs résultats et de leurs projets. Anne-Laure Simonelli anime cette séance à laquelle des étudiants en doctorat sont également invités à formuler des commentaires constructifs dans une atmosphère détendue.**

Attention !

Tout le long de son projet, l'étudiant.e doit effectuer différentes tâches et être présent.e à différents événements. Le non-respect de ces tâches peut affecter sa note finale.

Bon tutorat et bonne recherche !

En annexe :

Annexe 1 : L'évaluation d'un tutorat en détail	p. 9
Annexe 2 : L'évaluation d'un projet multidisciplinaire en détail	p. 10
Annexe 3 : Les critères d'évaluation de la soutenance orale	p. 11
Annexe 4 : Les critères de fixation de la note encadrant	p.12

Annexe 1

L'évaluation d'un tutorat en détail

- **Rapport écrit (35 % de la note finale)**
 - Un rapport écrit doit être soumis par l'étudiant.e au responsable de formation ainsi qu'à l'encadrant.e.
 - Il s'agit d'un document succinct de 10-15 pages présentant le contexte, l'état de l'art, les méthodes et résultats, discussion et conclusion.
 - Il est corrigé et noté par les responsables de formation.
 - Le choix de la langue est laissé à l'étudiant.e (Anglais ou Français) et ne rentre donc pas en compte dans la notation.
 - L'encadrant.e se doit d'aider l'étudiant.e dans la rédaction de ce rapport écrit en lui envoyant notamment des commentaires constructifs sur un draft que l'étudiant.e doit lui envoyer au plus tard une semaine avant la date limite de soumission.

- **Soutenance orale (35 % de la note finale)**
 - La soutenance orale est ouverte à tou.te.s les étudiant.e.s ayant effectué un tutorat et projet multidisciplinaire, les encadrant.e.s, responsables de formation et membres DS4H.
 - Elle dure 15 min + 10 min de questions.
 - Le jury est composé du (des) responsable(s) de formation + membre(s) DS4H
 - Le jury tient compte des réponses données à toutes les questions, quelle que soit la personne interrogatrice (les questions pouvant venir de l'ensemble du public).
 - Le choix de la langue pour la présentation et les questions est laissé à l'étudiant.e (Anglais ou Français) et ne rentre donc pas en compte dans la notation.

- **Note encadrant.e (30 % de la note finale)**
 - L'encadrant.e doit communiquer sa note à Anne-Laure Simonelli ainsi qu'à Virginie Valot dans les délais impartis.

Annexe 2

L'évaluation d'un projet multidisciplinaire en détail

- **Rapport écrit (35 % de la note finale)**
 - **Un rapport écrit doit être soumis par l'étudiant.e au responsable de formation ainsi qu'à son encadrant.e.**
 - Il s'agit d'un document succinct d'environ 25 pages (variable selon le nombre de disciplines impliquées dans le projet) présentant le contexte, l'état de l'art, les méthodes et résultats, discussion et conclusion.
 - Il est corrigé et noté par les responsables de formation.
 - L'introduction et la conclusion sont rédigées à plusieurs mains en impliquant les différent.e.s étudiant.e.s selon leurs disciplines respectives.
 - Concernant chacune des parties suivantes : méthodes, résultats et discussion, les étudiant.e.s des différentes disciplines impliquées rédigent individuellement un paragraphe mettant en valeur ce que sa propre discipline a apporté au projet multidisciplinaire.
 - Chaque encadrant.e se doit d'aider l'étudiant.e de sa discipline dans la rédaction de ce rapport écrit en lui envoyant notamment des commentaires constructifs sur un draft que l'étudiant.e doit lui envoyer au plus tard une semaine avant la date limite de soumission.
 - Le choix de la langue est laissé aux étudiant.e.s (Anglais ou Français) et ne rentre donc pas en compte dans la notation.
- **Soutenance orale (35 % de la note finale)**
 - **La soutenance orale est ouverte à tou.te.s les étudiant.e.s ayant effectué un tutorat et projet multidisciplinaire, les encadrant.e.s, responsables de formation et membres DS4H.**
 - Elle dure environ 5 min de mise en contexte + 10 min de présentation pour chacune des disciplines + 5 min de conclusion + l'équivalent de 5 min de questions par étudiant.e.
 - La mise en contexte est présentée conjointement par les différents étudiant.e.s des différentes disciplines. Ensuite, chaque étudiant.e présente ce que sa discipline a apporté au projet multidisciplinaire. La conclusion est finalement présentée conjointement par les différents étudiant.e.s des différentes disciplines.
 - Le jury est composé des responsables de formation + membre(s) DS4H
 - Le jury tient compte des réponses données à toutes les questions, quelle que soit la personne interrogatrice (les questions pouvant venir de l'ensemble du public).
 - Le choix de la langue pour la présentation et les questions est laissé à l'étudiant.e (Anglais ou Français) et ne rentre donc pas en compte dans la notation.
- **Note encadrant.e (30 % de la note finale)**
 - L'encadrant.e doit communiquer sa note à Anne-Laure Simonelli ainsi qu'à Virginie Valot dans les délais impartis.

Annexe 3

Les critères d'évaluation de la soutenance orale

Ces critères sont donnés à titre indicatif.

PRESENTATION ORALE (15 min) / 13

- **Qualités générales de l'oral / 3**
 - Maîtrise du temps de présentation
 - Dynamisme de l'orateur
 - Cohérence du discours
 - Considération de l'audience
 - Fluidité du discours et de l'enchaînement des idées
- **Structure / 1**
 - Présentation d'un plan pertinent
 - Respect de la structure annoncée
- **Support / 1**
 - Composition des slides
 - Créativité
- **Contenu scientifique / 8**
 - Qualité de la présentation de la problématique (état de l'art) / 2
 - Pertinence de la(les) méthode(s) choisie(s) pour répondre à la problématique / 1
 - Qualité de la présentation des résultats, qualité de la description : visuels / 1 (graphes, photos, articles...)
 - Qualité de la discussion / 2
 - Qualité de la conclusion / 2

QUESTIONS (10 min) / 7

- Dynamisme / 1
- Qualité de la réflexion, cheminement intellectuel jusqu'à la réponse / 3
- Pertinence des réponses / 2
- Maîtrise de l'exercice d'une discussion scientifique / 1

Annexe 4

Les critères de fixation de la note encadrant

Ces critères sont donnés à titre indicatif.

- **Implication générale de l'étudiant.e dans le projet / 10**
 - **Attitude générale / 2**
 - **Communication avec l'encadrant.e / 2**
 - **Proactivité, Autonomie / 2**
 - **Accomplissement des tâches demandées par l'encadrant.e / 2**
 - **Présence aux réunions et rendez-vous donnés dans le cadre du projet / 2**

- **Qualité du travail effectué (hors rapport final et hors soutenance orale) / 6**
 - **Réflexion générale et discussion autour du projet / 2**
 - **Détermination et rédaction de problématiques pertinentes / 2**
 - **Constitution d'un état de l'art du sujet de recherché / 2**

- **Qualité du rapport écrit final / 2**

- **Qualité de la soutenance orale / 2**